

## La classification nominale : à la croisée des paradigmes

*Konstantin Pozdniakov*

On trouve dans les travaux sur les classes nominales quelques assertions récurrentes :

- l'accord est un critère essentiel pour parler de genre et de classes nominales
- genre et classes ont des propriétés différentes **sémantiquement** (le genre distingue le sexe des référents, les classes étant plutôt structurées selon le trait animé/ non animé, comme dans les nombreuses langues Niger-Congo), et **en termes d'inventaire** (les classes sont plus nombreuses que les genres), ce dont les classes tireraient plus de 'transparence' sémantique que le genre.
- malgré cette relative 'transparence' sémantique, la quasi-totalité des langues présentent de nombreuses *exceptions*. Ainsi, les descriptions des systèmes de classes nominales posent d'abord que *la classe X inclut les noms d'animaux*, avant de préciser que 1) *tous les noms d'animaux n'entrent pas dans cette classe*, et que 2) *la classe ne compte pas uniquement des noms d'animaux*. Cela conduit à deux types d'interprétations. Les premières, diachroniques, font l'hypothèse d'un état initial où la sémantique des classes nominales était *régulière*, puis d'un bouleversement de cet ordre idéal, les irrégularités étant dues à l'effet des siècles et des cataclysmes du contact linguistique. Les secondes, synchroniques, ouvrent un champ d'investigation immense, depuis les théories ethnologiques et cognitives, jusqu'à une vision asémantique des classes nominales.

Mon propos est ici de présenter quelques considérations qui montrent non seulement que ces stéréotypes sont moins évidents qu'il n'y paraît, mais, ce qui est plus gênant, qu'ils ne peuvent en aucun cas permettre l'élaboration d'une typologie satisfaisante de la classification nominale.

### **L'accord : un critère nécessaire pour identifier les langues à genres/classes ?**

a. Si « ...le choix de la marque d'accord résulte d'un recours aux propriétés grammaticales du lexème contrôleur, et non d'un recours au référent lui-même » (Plungian, 2000 : 152), alors on peut se demander pourquoi il faut considérer l'existence d'un paradigme de marques d'accord **sans** signification propre comme un critère central pour la typologie des classes nominales.

b. Que dire des quelques langues du groupe gur qui ont des classes nominales grammaticales (chaque substantif a un suffixe de classe) mais où l'accord a disparu ? Melcuk y voit des langues sans classes. Pourtant, on identifie clairement dans les suffixes gur les réflexes de classificateurs Niger-Congo, et en synchronie, le principe de classification nominale de ces langues est presque identique à celui

du swahili ou du peul. Ainsi, il faudrait que l'accord, dont la plupart des chercheurs considèrent qu'il n'a pas de rôle classificateur propre, soit un critère pour dissocier des langues qui sont génétiquement proches, et qui de plus font preuve en synchronie d'une proximité évidente concernant la classification nominale.

c. Comme le dit très clairement Zaliznjak pour le russe, *distinguer classes d'accord et genres pose un problème terminologique : cela conduit 1) soit à appeler « genres » les classes d'accord du russe, comme celles du latin, de l'allemand, etc., c'est-à-dire reconnaître l'existence de six genres, 2) soit à conserver l'emploi traditionnel du terme « genre » pour le russe, mais reconnaître dans le même temps que le genre du russe est typologiquement distinct, par exemple, de celui du latin* (Zaliznjak, 2002a : 69). Ainsi, le russe montre que l'accord n'est pas le critère essentiel pour distinguer genres et classes.

### **La thèse sur les différences entre genre et classes nominales**

Il est indubitable que dans les langues Niger-Congo, l'inventaire des classes exclut presque toujours l'opposition de sexe, et qu'il est beaucoup plus vaste que celui des genres. Ce constat est certes important pour l'ethnolinguistique, mais l'est-il pour une typologie de la classification nominale ? D'ailleurs, on observe que dans les travaux sur cette question, les différences entre genres et classes sont toujours mises en évidence au prix d'efforts conséquents, contrairement aux convergences, ce qui montre combien ces dernières semblent évidentes.

### **La sémantique des classes/genres : la thèse des exceptions à la catégorisation sémantique des noms.**

Lorsqu'on parle d'« exceptions » ou d'« irrégularités » dans la catégorisation des noms ou dans les corrélations entre classes nominales et nombre, on croit voir une séance du conseil des anciens, votant pour une partition stricte des objets du monde, le tout étrangement fondé sur nos représentations contemporaines : animaux, arbres, noms abstraits, personnes, objets longs. En réalité, il faut bien admettre que toutes les langues modernes à classes nominales présentent des « exceptions ». Ainsi, non seulement l'idée d'un ordre du monde initial est peu constructive, mais de plus elle contredit les faits : de nombreuses données montrent que dans les proto-langues de la macro-famille Niger-Congo, les corrélations alternatives des classes selon le nombre étaient tout aussi nombreuses que dans les langues modernes. Et ce justement parce que, loin d'être « déviantes » par rapport à la classification, elles contribuent fortement à sa structuration. A propos du kirundi, (Melcuk, 2000 : 171) cite le mot *iki-juju* 'idiot', qui « enfreint la corrélation », car il relève non pas de la classe 1 (les personnes), mais de la classe 7. On sait pourtant que dans la plupart des langues bantu, la classe 7 inclut les diminutifs, qui dans de nombreuses langues bantu sont aussi à l'origine de noms péjoratifs. Sachant que les classes ne permettent de marquer qu'un trait à la fois, on se demande en vertu de quoi il faudrait que pour ce mot, le trait *personne* prévale sur le sens 'idiot'. De fait, la langue peut classer le nom parmi les péjoratifs (stratégie du kirundi), ou parmi

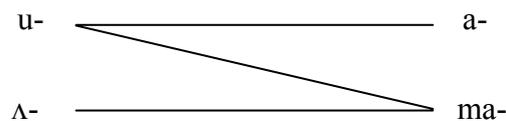
les personnes (stratégie de nombreuses autres langues bantu), mais elle doit choisir, le paradigme des classes ne permettant pas de croiser les deux traits.

Le caméléon est naturellement un être vivant, mais il peut aussi être un ancêtre, un objet dangereux, mauvais, petit, doté d'une longue queue, un être non-collectif (contrairement, par exemple, au moustique), et un trickster. Quelle que soit la manière dont les langues classent un nom signifiant « scorpion », les linguistes sont condamnés à constater des « exceptions » par rapport à une logique « universelle », selon laquelle le trait « être vivant » prédomine, par exemple, sur le trait « ancêtre ». Mais comment la langue peut-elle marquer à la fois le trait « faune » et le trait « ancêtre » ? Comment la pomme peut-elle être traitée dans la classification nominale à la fois comme un « fruit », un « objet rond », et une « entité dissociée d'un ensemble d'entités identiques » ? Comment la femme peut-elle, dans une société polygame, être marquée comme « collective » tout en restant « vivante » ?

La plupart des langues à classe recourent à une méthode très simple : multiplier les paradigmes de classes et marquer dans chacun d'eux un trait sémantique différent. En d'autres termes, un marquage sémantique multidimensionnel est possible à l'**intersection** des traits sémantiques marqués par chacun des paradigmes unidimensionnels. Dans les langues Niger-Congo, c'est le croisement avec le nombre qui permet cette catégorisation sémantique, via la corrélation entre marqueurs du singulier et du pluriel dans la macro-classe.

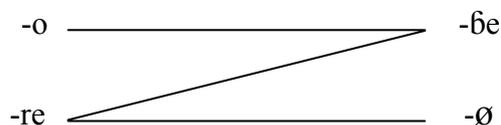
### Classe/genre et nombre

Examinons un exemple banal : en temne on a une macro-classe pour les noms de personnes, et une autre pour les noms collectifs et ceux qui ont un trait singulatif (entité dissociée d'un ensemble d'entités identiques) : *u-wɔs* 'homme' ~ *a-wɔs* 'gens'; *ʌ-kaŋter* 'noix (singulatif)' ~ *ma-kaŋter* 'noix (pluriel collectif)'. Le mot signifiant 'vieillard' est marqué au singulier par le marqueur **u-**, et au pluriel par **ma**. On représente généralement ainsi ce fragment du système des classes Niger-Congo :



Remarquons que c'est justement le « non-respect » de la classification dans les corrélations de nombre qui permet, en temne, de classer un nom signifiant « vieillard » selon deux traits sémantiques : 1) au singulier : « être humain » ; 2) au pluriel : « membre d'un groupe » (dans ce cas, marquage propre à une classe d'âge « passive », celle des vieillards). On remarquera que le « non-respect » de la classe dans la corrélation de nombre permet d'obtenir deux oppositions dans le système des classes : 1) au singulier, l'opposition des classes **u-** ~ **ʌ-** selon le trait « animé », dans laquelle le paradigme du pluriel apparaît comme une position 'faible', une position de neutralisation (marqueur général **ma-**) ; 2) au pluriel, l'opposition de classe **a** ~ **ma** selon le critère « collectif », dans laquelle la position faible est le paradigme du singulier (marqueur commun **u-**).

De même, c'est selon ces deux mêmes paramètres à la fois qu'on marque en peul les noms *maamaa-re* 'vieille femme', et *patii-re* 'grand-mère', mais le marquage se fait dans le sens contraire. Le fragment du système de classes peul se présente comme suit :



Les classes **do/jo/o** et **be/e** sont des classes de « personnes » (respectivement singulier et pluriel) ; la classe **-∅** réunit les noms des objets fonctionnant par paires, et les noms à caractère collectif ; la classe **nde/de/re/e** concerne des singulatifs (étymologiquement ce marqueur est un réflexe du marqueur Niger-Congo \*li (classe 5).

Les noms ci-dessus prennent au pluriel les formes *maamaa-be* « vieilles femmes » et *patiiraa-be* 'grandes-mères', ce qui est non-standard (cf. *debb-o/pl. rew-be* 'femme', *yite-re/pl. gite-∅* 'œil'), mais permet, comme pour le mot « vieillard » en temne, de les classer sous deux critères à la fois.

Le double marquage sémantique des noms (lorsque marquage singulier et pluriel différent) est très répandu dans les langues gur, qui ont perdu l'accord. Mais il est impossible dans des langues comme l'espagnol où les marques de genre et de nombre ne sont pratiquement plus des signes cumulatifs :

*El momento feliz – los momentos felices* 'un/des instant(s) heureux (masc.)'  
*La sala grande – las salas grandes* 'la /les grande(s) salle(s) (fém.)'

Sur ce plan notons l'exemple surprenant des langues tenda (groupe atlantique) qui montre clairement comment s'opère la dissociation des paradigmes de classe et de nombre. S'agissant d'un groupe assez compact, on peut reconstruire non seulement les marqueurs de classes nominales de la protolangue, mais également les corrélations de nombre, et on peut aussi suivre de manière assez fiable l'évolution du système des classes nominales jusqu'au stade moderne. L'inventaire des classes reconstruites est :

- classes singulier : **ā, ?a(III), lɛ/dɛ, yɛ, dyɛ, ∅, xɔ, kɔ, tyɛ, sɛ, ?a (I), fa, kʷɔ** ;
- classes pluriel : **ɓʌ, ɔ, wa(II), wa(I), wa(III), ma, ɓV, wa + fa, wa + xɔ**.

On note aisément que les marqueurs pluriel comportent tous une consonne labiale. Le seul marqueur vocalique représenté est une voyelle labialisée (ɔ). Le trait de labialité est ainsi une marque submorphémique de pluriel. De plus, le singulier ne présente que deux marqueurs porteurs du trait de labialité : **fa** et **kʷɔ**, les seuls avec lesquels le pluriel est marqué par l'adjonction d'un marqueur à consonne labiale **wa-** (**wa-** + **fa-**, **wa-** + **xɔ-**), ce qui conduit à écarter peu à peu du système les marqueurs labiaux, dorénavant perçus par les locuteurs comme un segment de la base lexicale, sachant que l'emploi d'une double préfixation est atypique dans la langue (Ferry & Pozdniakov, 2001).

Comment peut-on savoir que les locuteurs (de la protolangue !) ont pu percevoir à un stade donné la labialité comme indice du pluriel ? Certes pas en s'appuyant sur une expérience psycholinguistique. En revanche, il est clair qu'à une certaine étape du proto-tenda, apparaît une innovation absolument atypique pour une langue atlantique (et plus généralement pour une langue Niger-Congo) : les classes singulier du degré fort de l'alternance consonantique (degré III) commencent à former un pluriel par ajout d'un segment labial du morphème **ɓ-** au marqueur de singulier. « L'analogie est donc la preuve péremptoire qu'un élément formatif existe à un moment donné comme unité significative » (Saussure, 1972 : 223). Et au stade final du proto-tenda, on peut légitimement reconstruire dans la corrélation de nombre l'innovation suivante :

sg.			pl.	
<b>a</b>	III	_____	<b>ɓ-a</b>	III
<b>ɛ</b>	III	_____	<b>ɓ-ɛ</b>	III
<b>ɔ</b>	III	_____	<b>ɓ-ɔ</b>	III

où le submorphème labial des marqueurs de classes plurielles devient un morphème. Plus encore, pour renforcer la pertinence du nouveau marqueur de nombre dissocié des marques de classe, la langue renonce au principe fondamental de formation des pluriels qu'est le changement du degré d'alternance : une consonne radicale initiale appelle le même degré que dans les formes singulier, à savoir le degré III. Ainsi, le segment labial grammaticalisé devient la seule marque de classe de pluriel.

Les travaux sur la grammaticalisation, domaine de la linguistique parmi les plus en vogue depuis quelques années, s'intéressent essentiellement à la formation de morphèmes grammaticaux à partir de morphèmes lexicaux. Il serait pourtant intéressant, à partir de nombreux exemples comme celui du tenda ci-dessus, de se pencher sur des grammaticalisations à orientation inverse : le nouveau morphème n'est pas le résultat de la grammaticalisation d'un lexème, mais de la promotion en signe d'un élément non signifiant. Cette sémiotisation des submorphèmes advient quand une série de changements grammaticaux par analogie aboutissent, en synchronie, à l'existence d'une « masse critique » d'unifications submorphémiques.

Mais l'intérêt de cet exemple ne concerne pas uniquement la théorie des submorphèmes, et nous voudrions souligner ici un autre point théorique. Avant la dissociation des classes et du nombre, il existait une possibilité de double signalisation du sens dans le cadre d'un paradigme commun (préfixe de classe au sg./préfixe de classe au pl.), mais dès que les catégories de classe et de nombre sont dissociées, cette possibilité de double marquage sémantique se retrouve à l'intersection de deux paradigmes distincts : les marqueurs de classe d'une part, et le deuxième paradigme représenté par le segment **ɓ-** (marqueur de nombre dans les classes nominales dimensionnelles) ou par un zéro (classes non dimensionnelles). Cette situation évoque celle des classes locatives bantu, qui ont un paradigme spécifique : elles se réalisent comme des « pré-préfixations » par rapport aux

préfixes non locatifs, c'est-à-dire qu'elles apparaissent comme des marqueurs additionnels.

Cet article vise justement à une typologie de la classification nominale prenant en compte les différentes techniques de marquage autonome des traits sémantiques dans différents paradigmes.

\* \* \*

La grande majorité des systèmes de classes nominales et de genre comportent au moins deux paradigmes de signes, et donc deux « voies » pour marquer le sens : la configuration minimale est représentée par l'espagnol (impossibilité de corréler genre et nombre, mais existence d'un marquage autonome du sens dans les formes dépendantes comme les adjectifs) ou les langues gur (absence d'accord mais présence de deux systèmes relativement autonomes de classes singulier et pluriel). Un système « normal » (d'un point de vue statistique) de classes/genres a au moins quatre paradigmes (singulier, pluriel, substantif, forme dépendante). C'est sur ces quatre piliers (mais souvent, on le verra, ils sont une dizaine) que repose la théorie des classes nominales.

En réalité, au plan théorique, il existe plusieurs solutions pour décrire le système des classes:

Solution 1 : s'appuyer sur le paradigme de marqueurs nominaux, et ignorer les paradigmes d'accord, ainsi que l'impact d'autres catégories sur la morphologie du nom. Soit, en russe, ignorer les particularités liées au nombre, au cas, au critère animé/inanimé, ce qui conduit à la vision « scolaire » des trois genres.

Solution 2 : s'orienter vers un autre 'point' et s'appuyer sur les paradigmes d'accord. Dans ce cas, le russe aura 7 classes d'accord.

Solution 3 : ne pas prendre en considération les corrélations classes/nombre. C'est souvent le cas en linguistique atlantique, où les classes singulier et pluriel représentées par le même morphème et ayant le même modèle d'accord sont considérées comme une seule et même classe. Ainsi, G. Segerer écrit que dans la langue bijogo, la classe **u-** est à la fois une classe singulier (dans la corrélation de nombre **u-/ŋa-**) et une classe pluriel (dans la corrélation de nombre – **ε-/u-**) : *u-gbe* 'route'/pl. *ŋa-gbe* ; *ε-ara* 'palmier à huile' pl. *u-ara* (Segerer, 2002 : 124). M.-P. Ferry a la même approche pour décrire les classes du basari et du bedik (Ferry, 1967). D'où, dans cette approche, des tentatives pour réunir les deux classes. C'est ce que I. Melcuk appelle l'approche « isolationniste » (Melcuk, 2000 : 285).

Solution 4 : identifier comme une classe nominale la combinaison des modèles d'accord singulier et pluriel (ce que Melcuk appelle l'approche « unioniste » (Melcuk, 2000 : 285)). Cette approche a été représentée dans les études bantu par M. Guthrie qui, on le sait, parlait de « genre » pour désigner des appariements des classes par nombre. Mais les bantuistes ont presque tous renoncé à cette approche.

Solution 5 : dans des traditions comme celle des langues atlantiques, la tendance est de prendre en considération **toute** distinction non seulement dans le marqueur du nom ou de ses dépendants, mais dans tous les paradigmes flexionnels de classe nominale, par exemple les différences dans le degré d'alternance des consonnes initiales attaché à telle ou telle classe nominale. Ainsi, R. Santos distingue en

koňagi trois classes singulier f-, une pour chaque degré d'alternance consonantique (I, II, ou III) (Santos, 1996). C'est un peu comme si nous prenions en considération les schèmes accentuels du russe pour déterminer l'inventaire des genres, ce qui est bien entendu totalement contre-nature pour la tradition linguistique russe.

Ainsi, le spectre des approches permettant de distinguer les classes/genres d'une langue est extraordinairement large, et cela tient beaucoup plus aux différences entre traditions linguistiques qu'aux faits linguistiques mêmes. Et ces divergences concernent non seulement l'interprétation des rapports entre paradigmes liés à la classification nominale, mais les faits liés à un paradigme en particulier.

Ainsi, en russe, tous les noms de mois sont masculins. La plupart des linguistes s'accorderont à dire que les noms de mois sont dotés d'un trait grammatical commun en russe. Mais il est peu probable que quiconque imagine que le trait 'nom de mois' soit distinctif du genre masculin en russe. C'est pourtant exactement ainsi que le même fait serait traité s'il s'agissait des classes dans une langue Niger-Congo. Il existe des dizaines de descriptions de la sémantique des classes nominales dans des langues africaines les plus diverses, qui sont une longue liste de groupes lexico-sémantiques constitués en classes nominales distinctes.

Un autre exemple : dans la tradition russe, le genre des noms est considéré, contrairement à celui des adjectifs, comme une catégorie dérivationnelle. Dans les dictionnaires, *rab* ('esclave', masc.) et *raba* ('esclave', fém.) sont des entrées lexicales distinctes. Dans la tradition française, *ouvrier* et *ouvrière* sont deux formes fléchies de la même entrée lexicale. Le linguiste formé dans la tradition russe dirait que les français voient le genre comme une catégorie flexionnelle, mais en fait, dans la tradition linguistique française, la distinction entre flexion et dérivation n'est pas aussi centrale que dans la tradition russe. On pourrait multiplier les exemples.

Faisons maintenant le bilan de ces remarques préliminaires :

- Il existe probablement des arguments sérieux pour opposer genres et classes, mais ce ne sont pas sur ces différences que peut s'appuyer une typologie de la classification nominale. Le fait qu'une langue oppose masculin/féminin, et une autre animé/inanimé, long/court, petit/grand, etc. est accessoire, et ne peut servir de fondement à une typologie, ne serait-ce que parce que ces traits sont différents dans chaque langue, si on retient l'hypothèse ci-dessus selon laquelle dans les langues à classes/genres, le nom est classé à l'intersection d'au moins deux paradigmes de marques.
- L'accord est probablement un des traits marquants des genres/classes, mais le fonctionnement de l'accord ne permet pas de mettre en évidence une dominante sémantique, rien sur quoi on puisse appuyer une étude typologique de la classification nominale.
- Les différentes traditions et écoles linguistiques divergent foncièrement dans leur approche des classes /genres, et toute étude typologique des classes doit en tenir compte, ne serait-ce que parce les différences mises en évidence entre

les faits de langues s'expliquent le plus souvent par une simple différence d'approche.

- L'élaboration d'une typologie des classes nominales peut s'appuyer dans un premier temps sur une description de chaque paradigme lié à la classification nominale, un inventaire de ces paradigmes, puis la mise en évidence d'une échelle allant des paradigmes les plus liés entre eux aux paradigmes les moins liés entre eux. On comprend que c'est le seul moyen pour dépasser les divergences d'approches dans la description des classes/genres, alors réduites à de simples problèmes terminologiques, et pour se concentrer sur la nature des paramètres essentiels pour une classification typologique.

Si on tente de dégager pour toute langue un inventaire des paradigmes à l'intersection desquels se réalise le marquage des traits sémantiques, on obtient des résultats très variés et souvent inattendus. Pour compliquer le débat, on remarquera notamment que dans une telle approche, le russe (qui a des genres) sera plus proche du swahili (qui a des classes) que de l'espagnol (qui a aussi des genres). Le tableau 1 (préliminaire, largement incomplet et souvent discutable), présente quelques exemples typiques, qui montrent à quel point les jeux de paradigmes liés aux paradigmes de classes nominales/genres sont divers (la pertinence d'une catégorie quant aux classes/genres est indiquée par un +).

Tableau 1

		espagnol	gur	lingala	temne	wolof	diola	bedik	peul	russe
1	marqueur N1	+	+	+	+		+	+	+	+
2	marqueur Dep.	+		+	+	+	+	+	+	+
3	nombre		+	+	+	+	+	+?	+	+
4	animé/inanimé			+	?	+	+	+	+	+
5	marqueur N2						+	+		
6	détermination				+	+				
7	alternances R					+		+	+	
8	alternances M								+	
9	dérivation						+	+		+
10	cas									+
11	accent/ton				?					+
12	structure syllabique				+?					+

Une telle combinaison de paradigmes, catégories, niveaux, etc., demande un commentaire. Examinons chacune des 12 lignes du tableau, sachant qu'il aurait été aisé de les multiplier.

**1. Marqueur N1** (marque de genre/classe au sein du nom) : dans la plupart des langues, les marqueurs de classe/genre principaux sont représentés par des affixes

sur le nom. Mais dans une langue comme le wolof (en synchronie), les affixes de classe nominales ne sont représentés que sur les mots dépendants, c'est pourquoi dans ce cas la case correspondante du tableau est vide ;

**2. Marqueur Dep.** (marqueur de genre/classe sur les mots dépendants) :

Dans la langue basari le choix de déterminatifs dépend du degré d'alternance attaché à la classes nominale. On trouve un déterminatif en **ŋ** dans les classes qui demandent un degré fort, un déterminatif en **k** dans les classes de degré « neutre » et un déterminatif en **l** dans celles de degré « faible ». Cependant, les classes qui regroupent les êtres humains mais également les animaux demandent un déterminatif particulier – en **n** – indépendamment du degré d'alternance. Ainsi, dans le paradigme des déterminatifs (i.e. dans les formes dépendantes) – et seulement dans ce paradigme – la langue forme la catégorie des animés.

**3. Nombre** : nous avons évoqué plus haut le cas assez rare de l'espagnol où la catégorie du nombre est presque totalement dissociée du genre (d'où la case vide pour l'espagnol). Il est possible qu'il faille considérer qu'elle est vide pour le bedik aussi, où le processus de dissociation du nombre et de la classe est assez avancé.

**4. Animé/inanimé** : le russe est un exemple frappant de relation directe entre genre et trait animé/inanimé, mais c'est pourtant dans les langues Niger-Congo à classes que ce trait apparaît le plus important. Quand un système de classes nominales disparaît, la dernière opposition à disparaître est celle d'animé/ inanimé (comme pour la langue atlantique sua). Il est fréquent que le système de classes se divise en deux sous-systèmes, les classes marquées du trait *animé* et toutes les autres. Ainsi, en wolof, les seules classes distinguées au pluriel sont celles des animés pluriels (**ñ-**) et celles des inanimés pluriels (**y-**). En basari, les classes « animées » du singulier et du pluriel (et seulement elles) se caractérisent par un ton moyen sur le marqueur, etc.

**5. Marqueur N2** : les classes nominales locatives des langues bantu ont des marqueurs spécifiques qui ne sont pas en distribution complémentaire avec les marqueurs non locatifs, mais se surajoutent à eux, constituant des pré-préfixes originaux. Par conséquent, les classes locatives constituent un paradigme spécifique, distinct de celui des classes nominales. Le paradigme des pré-préfixes est composé d'une préfixe spécial ou d'un zéro, signifiant que le nom n'a pas de valeur locative positive.

Les langues bak font partie du groupe atlantique, et leur nom a été proposé par D. Sapir parce que ce sont les seules langues atlantiques où, dans certaines formes des classes animées, le préfixe **\*ba-** (réflexe de la classe 2 Niger-Congo) se juxtapose au préfixe **kV-** (réflexe de la classe 1 Niger-Congo). Cela engendre un nouveau paradigme où la présence du pré-préfixe est une marque d'animé, et son absence, la marque de l'absence de ce trait.

En swahili, la classe diminutive **ki-** est réalisée sur le nom par la pré-préfixation d'un marqueur : *m-tu* 'homme' *ji-tu* 'géant' *ki-ji-tu* 'nain'. Cela constitue un paradigme nouveau, complémentaire au système des classes, et marquant le diminutif (**ki-** devant un préfixe de classe vs marqueur zéro « absence de trait positif de diminutif »).

**6. Détermination :** dans le sous-groupe de langues temne-baga-landuma (branche des langues atlantiques) l'opposition de détermination est utilisée pour marquer les noms des parties du corps qui ne s'emploient que sous une forme définie. La forme indéfinie a une structure préfixée ou suffixée, et la forme définie a une forme confixée, et par conséquent, la perte de l'opposition de détermination dans les langues mel modernes conduit à de nombreux cas de reconfiguration de la racine. Ainsi, une des racines lexicales les plus stables (peut-être la plus stable) en Niger-Congo plus *\*dem / \*lem* 'langue (anat.)' est représentée en proto-mel par le substantif *\*le-lem-el*, développé dans les langues modernes comme *lem-el* > *le-mel* (à l'origine du nom proposé par D. Dalby pour ces langues – voir détails dans Pozdniakov, 1993 :44). En wolof, les noms de parenté n'ont une marque spécifique qu'à la forme définie : cf. *doom bi* 'enfant', *doom ji* 'fils/fille' (forme définie) ~ *ab doom* 'enfant ; fils/fille' (forme indéfinie).

**7. Alternance R** (alternances de la consonne initiale de radical). dans les langues atlantiques du Nord, à chaque classe nominale est attaché un des trois degrés d'alternance consonantique à l'initiale du radical. Pour les consonnes sonores, les trois degrés sont représentés par des occlusives sonores prénasalisées (degré fort), par des occlusives sonores (degré neutre) et une fricative sonore (degré faible). Dans les racines à initiale sourde, les degrés fort et neutre coïncident (occlusive sourde), et le degré faible correspond à une fricative sourde. Entre autres fonctions, l'utilisation des différents degrés d'alternance des racines radicales attachées aux classes accentue le contraste formel d'opposition en nombre : par exemple, presque dans toutes les langues atlantiques utilisant des alternances radicales dans la classification nominale, non seulement les animés singuliers et pluriels relèvent de classes différentes (et portent des marqueurs de classe différents), mais ils ont aussi des degrés d'alternance différents. Ainsi, en peul, la classe des animés au singulier (**-do/-jo/-o ; ko**) est associée au degré neutre, et celle des animés au pluriel (**-be/-e**) au degré faible (*debb-o/rew-be* 'femme(s)', *gor-ko/wor-be* 'homme (s)'). En badiaranke, au contraire, la classe singulier est attachée au degré faible, et le pluriel au degré neutre, et en conséquence, même le fameux *tubab* 'homme blanc, médecin' se trouve transformé au singulier en *u-rubabu*, et conserve ainsi son occlusive radicale initiale au pluriel (*be-tubabu*).

Le problème théorique est le suivant : si nous avons une marque de classe sur le nom, et un modèle d'accord donné, mais qu'il existe deux degrés d'alternance différents de la consonne initiale radicale, la tradition en linguistique atlantique veut qu'on distingue dans la langue non pas une mais deux classes nominales. Et

donc, en konyagi, on distingue trois classes singulier **i-** avec respectivement les degrés d'alternance I, II et III (Santos, 1996).

Cela revient à peu près au même que si en russe, nous considérons que *bus-ina* 'perle' et *šir-ina* 'largeur' étaient de genres différents parce que dans le premier cas (singulatifs) l'accent est initial, alors que dans le deuxième (mots abstraits) il est sur la flexion. La tradition linguistique russe trouverait cette solution peu naturelle, alors que dans la tradition atlantique, elle est non seulement très fréquente chez les chercheurs les plus variés, mais elle donne lieu à des argumentations très convaincantes. Comment donc interpréter correctement les faits évoqués ? Laquelle des deux traditions est-elle la meilleure ? Peut-on, quand on fait l'inventaire des classes nominales en konyagi, prendre en considération le degré d'alternance de la consonne radicale initiale de radical, ou bien plutôt, peut-on l'ignorer, si c'est justement à l'intersection des modèles d'accord et des degrés d'alternance consonantique que se situe la classification cognitive ?

**8. Alternances M** (alternances du marqueur consonantique initial) : dans au moins une langue, le peul, les alternances ne concernent pas seulement consonnes initiales des raducaix, mais aussi celles du marqueur de classe. Ainsi, cette langue a un paradigme complémentaire (morphologique) de classe nominale. Et les spécialistes en peul ont l'habitude de ranger le mot signifiant 'œil' dans la classe **nde**, bien que sa forme soit *yite-re* avec allomorphe **-re**. C'est parce qu'il existe une classe nominale appelée conventionnellement **nde** et ayant 4 allomorphes du marqueur de classe : **-nde/-de /- re/-e**, le choix ne dépendant pas strictement du contexte phonétique, et dans une certaine mesure il est indépendant des autres paradigmes, y compris de l'alternance du radical.

**9. Dérivation.** le rapport entre classes et autres procédés de classification nominale, comme la dérivation, est un problème central dans la description des systèmes de classes, au moins dans les langues Niger-Congo. Malgré tout, il n'est pas étudié, alors même que la dissociation systématique des mécanismes de classification et de dérivation nominales occulte des possibilités tout à fait nouvelles de description des systèmes de classes nominales Niger-Congo. Cela appelle quelques remarques de divers plans.

Les bantuistes appellent « augment » pour désigner la voyelle qui forme avec le préfixe de classe un classificateur nominal amalgamé. La fonction de ce morphème vocalique n'est pas clairement établie, surtout en synchronie. En diachronie, un auteur attribue à l'augment une sens de détermination, d'autres considèrent qu'il apparaît dans les classes nominales à valeur dimensionnelle positive. Les langues atlantiques présentent également des augments de ce type, probablement génétiquement apparentés à ceux du bantu. Plus précisément, en proto-atlantique, on reconstruit deux augments : **\*-a-** et **\*-N\***- (trait de nasalité). Il est difficile aujourd'hui d'élucider leurs nombreuses fonctions : probablement d'abord la dimensionnalité (diminutif, et, dans quelques langues, augmentatif), le singulatif ('un item distingué parmi une masse d'items de même nature') et même le

déverbatif (dérivation d'un nom à partir d'un verbe). Le plus souvent les augments atlantiques occupent une position entre le préfixe de classe et la racine (et probablement, ce sont justement les augments, vocalique et nasal, qui ont servi de contexte phonétique pour l'apparition des alternances consonantiques initiales dans les langues atlantiques). D'ailleurs, en sereer (et probablement en proto-peul-sereer), l'augment vocalique est placé devant le préfixe de classe.

Dans tous les cas il semble bien que nous avons affaire à deux systèmes concurrents de classification : classe (d'accord) et dérivation. Cette hypothèse, me semble-t-il, peut apporter des corrections significatives à l'étude des classes nominales Niger-Congo. Un exemple : la disparition des classes en mandé est discutée depuis longtemps. V. Vydrin a systématisé les anomalies de nombreuses langues mandé, en les expliquant par la présence de reliquats de segments de morphèmes de classes nominales (Vydrin, 1997). La mise en évidence de systèmes dérivationnels spécifiques permet de supposer que les traces de classes nominales ne sont pas la seule explication possible des anomalies dans l'anlaut des substantifs des langues mandé. Je suis enclin à penser que dans ces langues, l'hypothèse de l'existence en synchronie de marqueurs dérivationnels morphologiques est plus féconde.

Un autre aspect du problème : revenons aux submorphes proposés par Zaliznjak, **i-** (trait de pluriel dans les adjectifs russes), et **a-** (trait de pluriel des substantifs russes). S'il faut les dissocier de la flexion casuelle, cela signifie-t-il qu'il faut les considérer comme des marqueurs agglutinants (dérivationnels) ? Dans ce cas, l'expression de l'ensemble de catégories « genre, nombre, cas » (dans *dom-a-m*, *dom-a-mi*, *dom-ax* 'maison' dat. pl., instr. pl., loc. pl.) n'est donc plus le fait de marqueurs cumulatifs, mais d'une combinaison de marques flexionnelles et dérivationnelles ?

Que faire des formes si bien interprétées par A. Wierzbichka (Wierzbichka 1992) des diminutifs russes *Ninók* et *Irók* (resp. diminutifs « masculins » des noms féminins *Nina* et *Irina*) ? Qu'est-ce qui est constitutif de leur sens particulier ? Uniquement le masculin ? Uniquement le suffixe **-ok** ? Ou bien malgré tout le masculin + le suffixe **-ok** ? Dans ce dernier cas, il faudra reconnaître que ce sens particulier se constitue à l'intersection de catégories flexionnelles et dérivationnelles.

En yoruba, presque tous les noms ont une structure VCV(CV), et presque tous les verbes CV(CV). Ainsi, l'initiale vocalique est une sorte de marque nominale, sachant que presque toutes les voyelles peuvent se rencontrer à l'initiale des noms (dans la limite des contraintes de l'harmonie vocalique). Historiquement, il est possible que les voyelles initiales reflètent les préfixes de classe Niger-Congo. Ces initiales vocaliques des noms sont devenus un modèle dérivationnel spécifique (peut-être une dérivation nominale déverbativante par ajout d'une voyelle initiale), mais, semble-t-il, avec perte de tous les traits classificatoires des voyelles initiales des noms.

Dans presque toutes les langues atlantiques, les langues ayant des systèmes de classification nominale développés, la fréquence des consonnes initiales

prénasalisées est significativement plus grande dans les noms que dans les verbes (pour beaucoup de langues elles ne sont même pas du tout représentées parmi les verbes). La prénasalisation est (probablement déjà en protoatlantique), un morphème dérivationnel permettant en particulier de former des noms déverbatifs ou des diminutifs, et des morphèmes dérivationnels de ce type constituent des formes amalgamées à des préfixes de classes nominales ou à d'autres marques dérivationnelles (suprasegmentales) comme le degré d'alternance des consonnes initiales. Tous ces systèmes de plans différents (flexionnels et dérivationnels) fonctionnent parallèlement et il est très difficile de les dissocier, le plus souvent même impossible.

Cela est fondamental pour ce qui nous occupe ici. Prenons un exemple du sereer, langue atlantique ayant un système développé des classes nominales, à chacune desquelles est attaché un degré d'alternance consonantique initiale du radical. La description traditionnelle des classes en sereer énumère donc les marqueurs de classe du singulier, en associant à chacun un degré d'alternance consonantique, et les marqueurs de classe du pluriel (eux aussi avec leur degré d'alternance). Ainsi, les classes d'animés se présentent ainsi :

Classe 1 (sg.) **o ... ox** (degré II) ----- Classe 2 (pl.) **Ø ... w** (degré II).

Selon ce modèle, l'emprunt au wolof *jigéen* 'femme' est intégré à la classe **o ... ox** et devient *o cigen ox*, puisque la classe relève du niveau d'alternance II (dans la série correspondante **nj III/c II/j I**). Au pluriel, le mot apparaît sous la forme *jigen w*. L'exemple de l'intégration de cet emprunt montre bien que le système fonctionne. Pourtant, le dictionnaire compte des centaines d'« exceptions », habituellement interprétées soit comme des résidus d'états de langue antérieurs (ce qui est souvent vrai), soit comme des anomalies dans un système particulièrement complexe en synchronie. Ainsi, par exemple, la classe **o ... ol** est attachée au degré d'alternance I, mais en sereer, le verbe *faax* 'être bon' donne le déverbatif *o paax-el ol* 'bonté', bien que dans le cadre de la série d'alternance **mb III/p II/f I** on s'attende à la forme \**o faax-el ol*. Pourquoi? Aucun argument historique n'explique une préférence pour l'occlusive par rapport à la fricative. Mais s'il s'agit véritablement d'une anomalie synchronique, quelle en est la cause? Dans ce cas, la fonction classificatoire (de la classe **o ... ol** et du degré d'alternance consonantique I qui lui est associé) est entrée en conflit avec la fonction dérivationnelle de l'alternance consonantique, qui veut que le degré d'alternance de l'initiale d'un nom dérivé de verbe soit plus fort que le degré du verbe d'origine. Il s'avère que dans ce conflit, c'est la dérivation qui l'emporte sur la classification nominale. Cependant, dans certaines fonctions, comme la dérivation nominale dénomminative, c'est l'opération elle-même qui est pertinente dans les alternances : si la forme initiale a un degré fort, la forme dérivée aura un degré faible, et inversement, le degré d'alternance faible de la consonne initiale (dicté par une classe nominale singulier) implique un degré d'alternance fort dans la racine de la

forme dérivée (Pozdniakov & Segerer, 2006). Il me semble qu'une approche de ce type, « à plusieurs étages », est la plus prometteuse.

**10. Cas.** On considère généralement que les fonctions classifiantes du genre sont le propre du substantif, donné au nominatif. Mais les « morphes casuels sémantiquement non autonomes », auxquels on n'attribue généralement pas de valeur de genre propre, sont pourtant largement utilisés pour signaler de nouveaux sens. Voici quelques exemples en russe :

- au nominatif pluriel, le collectif animé est marqué par le morphème *-e* dans des mots comme *graždane* 'citoyens'.
- à l'accusatif masculin singulier, l'animé est marqué, comme dans l'opposition bien connue entre '*pokojnik-a* 'défunt-acc.' et inanimé *trup-ø* 'cadavre-acc.'
- au génitif masculin pluriel, la désinence zéro marque une pluralité globale, en particulier les paires (*glaz* 'yeux', *sapog* 'bottes', *nosok* 'chaussettes'); et *troe sapog-ø* 'trois bottes-GenPl', signifie 'trois paires de bottes'), etc.
- le génitif pluriel neutre a une valeur d'appréciation subjective : dans les formations suffixées en *-ce /-co, -ko, -iko*, on a le pluriel en *-ov/-ev*, alors que le nom simple a un génitif pluriel zéro : *zerkalo* 'miroir' gén. pl. *zermal*, mais *zermal'cev*, *ozero* 'lac' gén. pl. *ozer*, mais *ozerkov*, *plečo* 'épaule' gén. pl. *pleč*, mais *plečikov* ;
- le génitif (génitif II<sup>1</sup>) masculin marque une valeur partitive (de matière) : *medu* 'du miel', *čaju* 'du thé', *saxarku* 'un peu de sucre' ;
- le locatif marque le trait « nom de lieu » (essentiellement pour des noms masculins monosyllabiques ayant un locatif II : *v lesu* 'dans la forêt', *na Donu* 'sur le Don', etc. environ 200 noms) ;
- le locatif II<sup>2</sup> marque aussi les noms des parties du corps (parmi la vingtaine de noms de parties du corps monosyllabiques, toutes sans exception ont un locatif II : *vo rtu* 'dans la bouche', *v glazu* 'dans l'œil', *na nosu* 'sur le nez', etc.), etc. (pour plus de détails, cf. Pozdniakov, 1993, 2003).

Ainsi, le système casuel n'est pas dissociable du système des oppositions de genre, plus précisément, la fonction classifiante des marqueurs de genre se réalise simultanément avec la fonction classificatrice des flexions casuelles. Bien entendu, on peut décrire le genre en russe en restant dans le cadre du paradigme principal, celui des flexions de genre. On peut étudier le cas en s'appuyant sur les flexions casuelles, et le nombre sur la flexion du nombre. Mais lorsqu'on passe de l'étude des classes nominales à celle de la classification nominale, on a affaire à des signes complexes qui se forment justement à l'intersection de ces trois paradigmes : genre, cas et nombre.

<sup>1</sup> Le génitif II prend toujours la forme *-u* (non accentué).

<sup>2</sup> Le locatif II prend toujours la forme *-ú* (obligatoirement accentué).

**11. Accent/ton.** la classe peut s'appuyer sur des éléments prosodiques. Ainsi, en russe les noms masculins désignant les nationalités et les origines géographiques sont généralement associés au schème d'accentuation A (accent tonique sur la base dans tout le paradigme) (Zaliznjak 2002b : 496) ce qui donne les génitifs : *kazax-a* 'Kazakh', *francuz-a* 'Français'. La seule exception parmi les monosyllabiques, comme l'a montré Zaliznjak, est l'accent sur la flexion pour le mot *žid* 'Juif' (*žid-a*, *žid-ov*), exemple curieux qui montre que dans la hiérarchie des critères appliqués ici le trait péjoratif a dominé sur le trait d'appartenance ethnique.

Dans de nombreuses langues Niger-Congo, les marques des classes nominales pour les animés (classes 1 au sg., 2 au pl.) se distinguent de toutes les autres par le ton (par exemple en basari, ces classes ont un ton moyen, et toutes les autres classes un ton haut). Si des marqueurs de classes ont les mêmes caractéristiques segmentales, mais des tons distincts, la plupart des descriptions les considèrent comme marquant des classes distinctes. Ce n'est pourtant pas ainsi que nous interprétons l'accent en russe : un nom ayant un nominatif singulier en **-a** sera classé comme féminin (excepté quelques cas d'accord sémantique comme *mužčina* 'homme') que l'accent soit sur la flexion, sur le suffixe, ou sur l'une des syllabes radicales. Considérons des exemples de noms féminins avec suffixe singulatif en **-in**. Parmi les nombreuses fonctions classifiantes du suffixe **-in** on trouve les noms abstraits (*vyš-in-a* 'hauteur', *šir-in-a* 'largeur', *glub-in-a* 'profondeur'), les augmentatifs (*dom-in-a*, 'grande maison' < *dom* 'maison', *molod-č-in-a* forme intensive de *molodec* 'personne remarquable') et les singulatifs, dont proviennent les augmentatifs (*lyž-in-a* 'un ski', *kartofel-in-a* 'une pomme de terre', *bus-in-a* 'une perle'). Dans le premier cas, l'accent est sur la flexion **-a**, dans le deuxième il est sur le suffixe **-in** (comme pour le groupe de noms qui désignent des types de viande comestible *bužen-in-a* 'porc en salaison', *svin-in-a* 'porc'), et dans le troisième l'accent est sur la racine. Du point de vue d'un africaniste, pour qui les différences de tons sont pertinentes, il est incompréhensible que la présence ou non de l'accent sur **-a** (sachant de plus que ce choix accentuel a une cohérence sémantique évidente) ne soit pas considérée comme une marque suprasegmentale de classe accompagnant la marque segmentale : il faudrait ainsi, selon ce point de vue, distinguer en russe une classe avec accent sur la flexion (noms abstraits *vyšina* 'hauteur') et deux classes avec flexion non accentuée (*domina*, *kartofelina*) selon que l'accent est sur le suffixe ou sur la racine. La grammaire historique du russe montre clairement que la polysémie complexe du suffixe **-in** a « activé » un autre paradigme, suprasegmental, dans lequel ont eu lieu des changements radicaux (à la suite de changements par analogie), qui ont permis d'apporter un certain « ordre » dans la sémantique du suffixe **-in**. Et c'est bien de cet « ordre » que nous devons rendre compte dans le système complexe de classification des sens qui sont à l'intersection des éléments segmentaux et suprasegmentaux des formes du mot.

Le singulatif *domina* 'maison' est féminin. Mais quel est le signe qui porte cette signification ? La flexion **-a** ? Le suffixe singulatif **-in** ? L'accent qui est porté par le suffixe ? Ces trois signes à la fois ? Un signe complexe qui inclut les signes segmentaux et suprasegmentaux ?

Dans les langues à accent tonique, à la différence des langues à tons, on considère habituellement que l'accent est une propriété du mot et non de la syllabe. Pourtant, dans les exemples ci-dessus, l'accent ne marque pas seulement le mot, mais également le morphème (flexion, suffixe ou racine), et de plus, il est fortement lié au féminin (on a un superparadigme qui regroupe *kartofelina* 'pomme de terre', *domina* 'maison', *glubina* 'profondeur', mais pas *graždanin-ø* 'citoyen'). Ainsi, il apparaît qu'en russe, comme dans de nombreuses langues africaines, un nouveau signe complexe naît à l'intersection des signes segmentaux et suprasegmentaux.

## 12. Structure syllabique

Revenons à Zaliznjak qui, sur la base de quelques paires d'adjectifs d'appréciation spatiale en russe (*vysokij* 'haut'/'*nizkij* 'bas', *glubokij* 'profond'/'*melkij* 'peu profond', *širokij* 'large'/'*uzkij* 'étroit', *dal'okij* 'lointain'/'*blizkij* 'proche'), a proposé l'idée d'iconicité dans l'expression de l'antonymie. (Zaliznjak, 2002a :535). De fait, nous constatons que les « adjectifs correspondant au plus haut degré dans la qualité considérée ont une syllabe de plus que leur antonyme » (ibid.). Cette différence de structure syllabique est complétée par des propriétés accentuelles puisque dans les bases bisyllabiques l'accent est toujours sur la deuxième syllabe, alors que dans les bases monosyllabiques, il ne peut être que sur la première. Aucun des huit adjectifs n'a d'accent sur la flexion.

## Conclusion

Nous aurions pu multiplier les lignes du tableau ci-dessus : nous avons en effet laissé hors du champ de cet article les traits syntaxiques des classes nominales, qui deviennent morpho-syntaxiques justement parce qu'ils entrent dans un rapport complexe avec des segments morphologiques et des signes suprasegmentaux.

Mais les traits que nous avons examinés ici permettent tout à fait de poser les conclusions suivantes :

- Les systèmes de classes nominales/genres (au sens strict) sont toujours intriqués avec d'autres systèmes qui jouent un rôle important dans la classification nominale ;
- L'inventaire des systèmes impliqués dans la classification nominale diffère même dans des langues apparentées. Dans une langue comme le russe, on a au moins 7 paradigmes qui contribuent à la classification nominale, en association avec le paradigme des flexions en genre ;
- Les sens sont classés à l'intersection des divers paradigmes. Toute tentative pour décrire la classification nominale sur la base d'un seul paradigme, par exemple celui des préfixes segmentaux de classes nominales singulier dans les substantifs du bedik, est vouée à l'échec. Elle peut probablement avoir un intérêt, mais seulement comme étape préliminaire à une description de la classification nominale fondée sur la description de chacun des paradigmes ainsi qu'à leurs intersections.

- Plus une langue a de paradigmes impliqués dans la classification nominale, et plus leurs intersections sont complexes. En russe, pour interpréter *v glazu* ‘dans l’œil’, il faut considérer au moins 4 traits : le masculin, le locatif II, l’accent tonique, la base monosyllabique. C’est à l’intersection de ces 4 traits que se définit le groupe de noms clairement doté du trait sémantique « partie du corps humain ». Cela confirme l’intérêt de poser comme fondement de la typologie de la classification nominale un inventaire des paradigmes qu’elle implique.

Les entrelacements complexes de paradigmes poussent les locuteurs à dégager de ces croisements toujours plus de sens nouveaux. Ceux qui exploitent le mieux cette possibilité sont les poètes et les enfants, signe infaillible que les croisements de paradigmes, dont beaucoup ne sont pas étudiés, méritent l’attention des linguistes.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (Ferry, 1967). M.-P. Ferry. *Deux langues tenda du Sénégal Oriental, basari et bedik*. Bulletin de SELAF, 7, Paris, 1967.
- (Ferry & Pozdniakov, 2001). M.-P. Ferry & K. Pozdniakov. Dialectique du régulier/irrégulier dans la reconstruction des classes nominales // Nicolaï, R., éd. *Leçons d’Afrique, Filiations, ruptures et reconstitution de langues*, Un Hommage à Gabriel Manessy. Collection «Afrique et Langage», 2, Paris: Peeters, 2001.
- (Melcuk, 2000). И.А. Мельчук. *Курс общей морфологии*. Т. 3, М.: Языки русской культуры – Wiener slawistischer almanach, 2000.
- (Plungian, 2000). В.А.Плунгян. *Общая морфология: Введение в проблематику*. М., “Эдиториал УРСС”, 2000.
- (Pozdniakov, 1993). К.И.Поздняков. *Сравнительная грамматика атлантических языков*. М.: Наука, 1993.
- (Pozdniakov, 2003). К. Pozdniakov. Micromorphologie ou morphologie de paradigme? *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 2003, n° 1, vol. XCVIII, p. 3-52.
- (Pozdniakov & Segerer, 2006). К. Pozdniakov & G. Segerer. Les alternances consonantique du sereer : entre classification nominale et dérivation // *Africana Linguistica*, vol. XII, Royal Museum for Central Africa – Belgium, 2006, p.p. 137-162.
- (Santos, 1996). R. Santos. *Le mey*. Thèse pour Doctorat d’Etat ès Lettres. Université de la Sorbonne Nouvelle. Paris III, 1996.
- (Saussure, 1972). Ferdinand de Saussure. *Cours de linguistique générale* (1916). Paris : Payot, 1972.
- (Segerer, 2002 : 124). G. Segerer. *La langue bijogo de Bubaque*. Louvain–Paris : Peeters, 2002.
- (Vydrin, 1997). В.Ф.Выдрин. Следы именной классификации в языках манде. // *Основы африканского языкознания*. Под ред. В.А.Виноградова. Москва: Аспект пресс, 1997.

- (Wierzbicka 1992). A. Wierzbicka. *Semantics, Culture and Cognition : Universal Human Concepts in Culture-Specific Configurations*. New York : Oxford University Press, 1992.
- (Zaliznjak, 1989). А.А. Зализняк. О некоторых связях между значением и ударением в русских прилагательных // *Славянское и балканское языкознание: Просодия*. М.: Наука, 1989.
- (Zaliznjak, 2002a). А.А. Зализняк. *Русское именное словоизменение*. М.: «Языки славянской культуры», 2002.
- (Zaliznjak, 2002b). А.А. Зализняк. Закономерности акцентуации русских односложных существительных мужского рода // Зализняк А.А. *Русское именное словоизменение*. М.: «Языки славянской культуры», 2002.